

a) Fausse solution.

s

i) Exposé du texte d'Aristote.

On pourrait penser, remarque Aristote, que le temps est le nombre de n'importe quel mouvement. Car, tout mouvement s'effectue dans le temps; la génération, aussi bien que l'augmentation, l'altération et le mouvement local. Or, ce qui convient à tout mouvement, convient au mouvement en lui-même. Et comme être dans le temps, c'est être nombré par lui, il s'ensuit que tout mouvement, en tant que tel, a un nombre. Mais, le temps étant le nombre du mouvement, il semble donc découler qu'il est le nombre de tout mouvement continu, et non d'un mouvement déterminé (406).

Cette solution est mauvaise parce qu'elle conduit à des conclusions contraires à la nature du temps. Car il arrive, explique Aristote, que deux choses sont en mouvement simultanément. Partant, si le temps est le nombre de tout mouvement, il en résulte qu'il existe un temps différent pour chacun des deux mouvements se produisant ensemble. Il faut donc admettre que deux temps égaux coexistent, deux jours ou deux heures, par exemple. C'est une pareille conclusion qui est contraire à la nature du temps; car, que deux temps inégaux coexistent, celle-là ne l'est pas (407).

Or, il est impossible, poursuit Aristote, que deux temps égaux coexistent. Tout temps donné se produisant à un certain mo-

(406) S. Thomas, In IV Phys., lect. 23, n. 7.

(407) S. Thomas, ibid., n. 8.

ii) Mauvaise interprétation.

Augustin Mansion (411) soutient que, dans la dernière partie de ce passage (412), Aristote donne la solution au problème de l'unité du temps. Bien qu'une remarque du calibre de la suivante: "Aristote dans sa réponse a oublié qu'il avait identifié le temps au nombre nombré - nombre concret, - et non au nombre nombrant, - nombre abstrait (413), " nous justifie de regarder comme peu sérieuse l'opinion de cet auteur, tout de même, tenant compte de l'autorité dont il jouit, nous prendrons la peine de nous y arrêter.

Voici comment cet historien lit le texte d'Aristote. Le Philosophe recherche de quel mouvement le temps est le nombre. La réponse, écrit Mansion, n'est qu'une application immédiate des principes énoncés aux chapitres précédents: le temps est le nombre de n'importe quel mouvement, à quelque espèce qu'il appartienne, pourvu qu'il soit continu. Mais alors, poursuit-il, s'élève un nouveau problème: étant donné qu'une foule de mouvements différents, de même ordre ou de même espèce, se produisent en fait simultanément, y aurait-il donc autant de temps distincts et égaux que de mouvements concrets s'effectuant simultanément? L'auteur remarque:

- A cette question, il semble que la logique du système doive imposer une réponse affirmative. Aristote se prononce résolument pour la négative et, avec le sens commun, déclare

(411) La théorie aristotélicienne du temps chez les péripatéticiens médiévaux. Averroès, Albert le Grand, Thomas d'Aquin. Revue Néoscolastique de Philosophie, T. 36, p. 277.

(412) Aristote, Phys., I. IV, ch. 14, 223b3-12.

(413) Augustin Mansion, op. cit., p. 277.

L'auteur y mentionne même le mot "distraction".

que le temps est unique (414).

Voici comment, d'après Mansion, Aristote justifie sa solution. Prenons deux collections concrètes d'êtres ou d'objets dénombrables, par exemple, sept chiens et sept chevaux; voilà des collections différentes, sans doute, puisqu'il s'agit de chiens et de chevaux, mais le nombre contenu dans chacune est le même, soit sept.

De même dans le cas de plusieurs mouvements simultanés et divers, par le fait qu'ils sont entièrement simultanés, et donc égaux, le nombre qui leur est propre, c'est-à-dire le temps qu'ils durent, est le même; il est unique pour tous (415).

Et l'auteur introduit alors cette remarque digne de l'esprit historiciste le plus pur:

Aristote dans sa réponse a oublié qu'il avait identifié le temps au nombre nombré, - nombre concret, - et non au nombre nombrant, - nombre abstrait. Cette distraction n'échappera pas aux commentateurs médiévaux, qui, par les efforts mêmes qu'ils feront en vue de rétablir la cohérence logique de la doctrine, seront amenés à creuser plus avant le problème de la nature du temps (416).

C'est en rattachant le temps au premier mouvement que les commentateurs médiévaux ont cherché à rétablir la cohérence logique du système.

...l'attention des commentateurs médiévaux s'est trouvée attirée par le petit paragraphe où il en [premier mouvement circulaire] est question, tout à la fin de la section consacrée par Aristote à l'étude du temps. Ils y cherchent les éléments d'une inter-

(414) A. Mansion, op. cit., p. 277.

(415) A. Mansion, ibid.

(416) A. Mansion, ibid.

prétation satisfaisante de la doctrine de l'unité du temps, quand ils se seront heurtés à l'insuffisance, au moins apparente, des explications du maître en cette matière.

-On notera d'ailleurs que, si le résumé qui précède est fidèle, le contenu du paragraphe [celui où Aristote parle du premier mouvement circulaire] n'offre guère de point d'attache avec la doctrine litigieuse et y paraît même, à s'en tenir au sens obvie, entièrement étranger (417).

Si Aristote parle du premier mouvement de la sphère céleste, c'est uniquement pour expliquer l'origine de l'opinion platonicienne, identifiant le temps au mouvement de la sphère, opinion qu'il avait signalée et rejetée dès le début de son étude. Ce n'est pas du tout pour expliquer l'unité du temps (418).

Donc, selon Mansion, Aristote donne la solution du problème de l'unité du temps dans la première partie de son texte, quelque contradiction que cela coûte par ailleurs; dans la seconde, il introduit, incidemment, une remarque sur le temps et le premier mouvement.

Il est vrai qu'au début du chapitre quatorze (419), le Philosophe a démontré que tout mouvement s'effectue dans le temps. Mais rappelons nous qu'il a déjà manifesté que, être dans le temps c'est être mesuré par lui (420). Or la mesure et le mesuré coexistent toujours de telle sorte que si le mesuré existe et partout où il existe, la mesure existe et partout où il existe, et vice versa. Mais la mesure n'est intrinsèque qu'à une seule chose dans laquelle elle réside comme dans son sujet, à savoir ce qui est premier dans

(417) A. Mansion, op. cit., p. 279.

(418) A. Mansion, op. cit., p. 279;
Aristote, Phys., I. IV, ch. 10, 218a33-b5.

(419) Phys., I. IV, ch. 14, 223b30-223a16.

(420) Aristote, ibid., 220b32-221a7.

le genre; elle est extrinsèque aux autres; le temps est donc intrinsèque au seul premier mouvement et extrinsèque à tous les autres; cela suit de la notion commune de temps présupposée à tout le traité d'Aristote. Par conséquent, même s'il a démontré que tout mouvement est contenu dans le temps, c'est-à-dire mesuré par lui, Aristote, lorsqu'il se demande si le temps ne serait pas le nombre de tout mouvement, n'est pas du tout forcé, par la logique de son système, de conclure à l'affirmative.

C'est même l'inverse qui doit se produire; Aristote doit conclure que le temps n'est pas le nombre de tout mouvement. En effet, comme il l'a répété à plusieurs reprises, deux temps égaux ne peuvent coexister (421) parce que cela voudrait dire que le temps est multiple alors qu'il est un, comme nous le savons par expérience, et nous le révèle la notion commune de temps; or, si on admet que le temps est le nombre de tout mouvement, nous nous trouvons justement en face de cette situation. Sa doctrine doit donc forcer Aristote à rejeter cette première solution.

Et c'est bel et bien ce que fait le Philosophe. Après s'être posé la question: de quel mouvement le temps est-il le nombre? il propose une solution.

Est-il nombre de n'importe quel mouvement? Dans le temps, en effet, se produisent à la fois génération, destruction, accroissement, altération, transport [comme il vient de le montrer]; en tant donc qu'il y a mouvement, dans cette mesure il y a un nombre pour chaque mouvement (422).

(421) Aristote, Phys., l. IV, ch. 10, 218a9; 218b4.

(422) Aristote, Phys., l. IV, ch. 14, 223a30-32.

— . . —

Mais il déduit aussitôt les impossibilités qui résulteraient de cette opinion.

Mais c'est un fait que, dans un même instant, se réalisent les mouvements de plusieurs choses, mouvements qui respectivement devraient avoir leur nombre. Y a-t-il donc un temps différent, et deux temps égaux existeraient-ils simultanément?

Non, car tout temps est le même quand on le prend simultanément et égal; pris non plus comme coexistants, mais en succession, les temps sont un spécifiquement (423);

Puis, il manifeste, par quelque chose de semblable dans les autres choses nombrées, comment il peut y avoir un seul temps de mouvements divers égaux et simultanés. Ce n'est pas encore la raison de cette unité qu'il énonce.

En effet, soient des chevaux et des chiens; les premiers et les seconds au nombre de sept: le nombre est le même. De même, pour des mouvements accomplis simultanément, le temps est le même, le mouvement pouvant être rapide ou non, transport ou altération. Le temps est donc le même, puisque le nombre est égal et simultané, pour l'altération et le transport. C'est pourquoi les mouvements sont différents et séparés, tandis que le temps est partout le même, car le nombre d'objets qui sont égaux et simultanés est un et le même partout (424).

Et ensuite, il donne la véritable raison de l'unité du temps (425).

Il est manifeste que l'intention d'Aristote, lorsqu'il parle de l'unité du nombre nombrant, est d'établir une comparaison

(423) Aristote, Phys., l. IV, ch. 14, 223bl-5.

(424) Aristote, ibid., 223b4-12.

(425) Aristote, ibid., 223b12-224a2.

entre le temps et le nombre nombrant pour faire voir, car il n'en donne pas encore la raison, comment un seul et même temps peut être nombre de mouvements divers égaux et simultanés. Car, d'une part, l'expression "de même" (*οὐτώ*) désigne une comparaison, une proportion, mais non une identification; d'autre part, quoiqu'en pense Mansion, Aristote n'est pas dépourvu de mémoire au point d'oublier même ce dont il parle. Car, pour Aristote, oublier que le temps est un nombre nombré, c'est oublier la définition qu'il en a fournie, par conséquent, oublier l'objet même de son étude. Donc, si nous prenons la peine de lire le texte, et si nous accordons à Aristote un minimum d'intelligence, au moins l'intelligence de se souvenir du sujet dont il parle, on ne peut découvrir dans ce passage la solution au problème de l'unité du temps.

D'ailleurs, il est tellement plus simple et plus raisonnable (et plus charitable aussi) d'expliquer le texte comme nous venons de le faire. D'abord, premier point, nous ne nous butons alors à aucune contradiction inexplicable si ce n'est par un manque d'intelligence chez Aristote. Et ensuite, second point, toute la fin du traité y gagne en unité. En effet, les paragraphes où il est question du premier mouvement circulaire (426) offrent alors un point d'attache avec les deux paragraphes précédents, et loin d'y être étrangers, apportent la véritable solution au problème de l'unité du temps. N'est-ce pas d'ailleurs, le mode habituel de procéder d'Aristote: avant de donner sa propre solution, il énonce, dans la plupart des cas, une solution adverse qu'il réfute. Par conséquent, puisque c'est le mode habituel de procéder d'Aristote, puisque cela ne nous conduit à aucune contradiction, et puisque, enfin, le texte y gagne ainsi en unité, il est raisonnable d'affirmer que telle est

(426) Aristote, Phys., l. IV, ch. 14, 223bl2-224a2.

la pensée d'Aristote (si, naturellement, on le suppose intelligent).

b) Véritable solution (427).

Aristote a rejeté la première solution qu'il a proposée parce qu'elle aboutit à une conclusion contraire à la nature du temps: l'existence simultanée de plusieurs temps égaux. Le temps, en effet, comme nous le savons par expérience, est un. Il a bien manifesté cette unité du temps par quelque chose de semblable mais sans en assigner la cause. C'est ce qu'il fait maintenant. Il procède en trois étapes: il introduit d'abord certaines notions nécessaires à la solution (428); il en déduit ensuite la solution (429); il la manifeste par les opinions d'autres philosophes et les opinions courantes (430).

i) Les présupposés.

Aristote expose trois notions d'où il déduira ensuite la cause de l'unité du temps.

Voici la première. Parmi les mouvements, le premier, le plus simple et le plus régulier c'est le mouvement local; et parmi

(427) Aristote, Phys., l. IV, ch. 14, 223b12-224a2;
S. Thomas, In IV Phys., lect. 23, nn. 7-10.

(428) Aristote, ibid., 223b12-18; S. Thomas, ibid., n. 10.

(429) Aristote, ibid., 223b18-21; S. Thomas, ibid., n. 11.

(430) Aristote, ibid., 223b21-224a2; S. Thomas, ibid., n. 12.

les mouvements locaux, le mouvement circulaire vient le premier, comme le démontre le Philosophe dans le livre VIII des Physiques (431)

Il énonce, en second lieu, que toute chose est nombrée, c'est-à-dire mesurée - puisque la quantité d'une chose est connue par l'un ou par le nombre, et que la mesure n'est pas autre chose que "ce par quoi est connue la quantité d'une chose" - par quelque chose de son genre (432). Car c'est le plus parfait dans un genre qui mesure tout ce qui est contenu dans ce genre. C'est, en effet, l'un, principe du nombre, qui est premièrement mesure; de l'un, la perfection de mesure est dérivée, selon une certaine similitude, aux autres genres de quantité. Le terme "mesure" est donc analogique, il comporte plusieurs impositions.

Selon sa première imposition, le terme "mesure" signifie une propriété de l'un, principe du nombre. Il est ensuite appliqué, en raison d'une certaine similitude, à savoir la non division, à ce qui est premier dans les autres genres de quantité (433). Car ce n'est pas n'importe quelle chose une qui, dans ces genres, est mesure, mais c'est la plus parfaitement une; il s'agit donc du plus parfait dans ce genre et du principe de ce qui y est contenu. Car le plus parfait dans ces genres, en raison de sa plus grande simplicité et, par conséquent, de sa plus grande uniformité et invariabilité, peut nous manifester la quantité des autres choses qui y sont contenues.

Que chaque chose soit mesurée par quelque chose de son

(431) Ch. 9.

(432) S. Thomas, In X Metaph. lect. 2, n. 1938.

(433) S. Thomas, In V Metaph., lect. 8, n. 875.

genre, Aristote le manifeste par quelques exemples. Nous mesurons, dit-il, les unités par une unité, les chevaux par un cheval. C'est, en effet, la même chose d'affirmer que l'unité mesure le nombre ou que l'unité mesure les unités, le nombre n'étant rien d'autre qu'une pluralité d'unités (434). De même, nous mesurons le temps par un temps déterminé; par le jour, par exemple, nous mesurons tous les temps. Le jour est le nombre d'un mouvement déterminé; c'est le nombre du mouvement diurne.

En dernier lieu, le Philosophe rappelle une propriété du temps qu'il a déjà expliquée (435): la mesure réciproque du temps et du mouvement. Il en est ainsi parce que la quantité de tout mouvement et de tout temps est mesurée par un mouvement et un temps déterminés (436).

ii) La cause de l'unité du temps (437).

aa) Exposé du texte d'Aristote.

Au moyen de ce qu'il vient d'expliquer, Aristote peut maintenant indiquer la cause de l'unité du temps. Après avoir exposé la réponse d'Aristote, nous tenterons de l'expliquer.

(434) S. Thomas, In X Metaph., lect. 2, n. 1955.

(435) Phys., l. IV, ch. 12, 220b14-32;

S. Thomas, In IV Phys., lect. 19, nn. 6-7;

cf. pp. 144-145.

(436) S. Thomas, ibid., lect. 23, n. 10.

(437) Aristote, Phys., l. IV, ch. 14, 223b18-21.

S. Thomas, ibid., lect. 23 n. 10

Si, déduit le Philosophe, ce qui est premier mesure toutes les choses contenues dans son genre, il s'ensuit nécessairement que le mouvement circulaire, le mouvement le plus régulier, mesure tous les autres mouvements. En effet, le mouvement régulier, c'est le mouvement un et uniforme. Or la régularité ne peut se réaliser ni dans l'altération, ni dans l'augmentation, vu que ces mouvements ne sont pas parfaitement continus ni également rapides. On ne mentionne pas la génération car il ne peut y être question de régularité, d'uniformité. En effet, entendue au sens strict, elle se produit dans l'instant; elle est, par conséquent, indivisible; il ne peut donc pas y avoir d'uniformité, l'uniformité se définissant par la similitude des parties. Entendue au sens large, elle comprend l'altération dont elle constitue le terme et, par suite, n'est pas uniforme.

Mais la régularité peut se rencontrer dans le mouvement local. En effet, il s'en trouve un qui s'effectue avec continuité et régularité; c'est le mouvement circulaire. Et parmi les mouvements circulaires, le plus régulier et le plus uniforme c'est le premier, celui qui parcourt tout le firmament par le mouvement diurne. Il est donc, parce que premier, plus simple et plus régulier, mesure de tous les autres mouvements. Et il doit en être ainsi, car la mesure doit être plus certaine et les choses qui se comportent de façon uniforme sont telles.

Nous pouvons inférer de là que, si le premier mouvement circulaire mesure tout mouvement et que le mouvement est mesuré par le temps en tant qu'il est mesuré par un certain mouvement, n'étant

pas autre chose que le nombre du mouvement, le temps est le nombre du premier mouvement circulaire selon lequel sont mesurés tous les autres mouvements par la mensuration du temps (438).

bb) Explanations.

Aristote veut expliquer le rapport du temps au mouvement: le temps est-il le nombre de n'importe quel mouvement ou n'est-il pas plutôt le nombre d'un mouvement déterminé? En prouvant qu'il est le nombre d'un mouvement déterminé, le Philosophe assigne, par le fait même, la cause de l'unité du temps.

En effet, le temps est l'avant et l'après nombrés du mouvement. Or, s'il était le nombre de n'importe quel mouvement, il en résulterait qu'il serait multiple; il y aurait autant de temps que de mouvements, le temps étant alors intrinsèque à chacun des mouvements, comme un accident à son sujet, car l'avant et l'après sont intrinsèques au mouvement et ils sont multipliés selon la multiplicité des mouvements. Mais, nous l'avons constaté (439), c'est là une impossibilité: en effet, dans un tel cas, deux temps égaux coexisteraient.

Par conséquent, le temps doit être le nombre, l'avant et l'après nombrés d'un mouvement déterminé. Il est alors intrinsèque à ce seul mouvement, auquel il inhérite comme un accident dans son

(438) S. Thomas, In IV Phys., lect. 23, n. 11.

(439) cf. pp. 198-199.

sujet, et extrinsèque à tous les autres; il est, par rapport à ces derniers, dans le seul rapport de mesure à mesuré. De la sorte, le temps n'est pas multiple mais un; son unité provient de l'unité du sujet auquel il inhére. Car, une même chose pouvant être en relation avec plusieurs, il n'est pas multiplié selon la multiplicité des autres mouvements, en regard desquels il se trouve dans le seul rapport de mesure à mesuré. Ainsi considéré, le temps est donc un; et en raison du mouvement déterminé auquel il inhére, il mesure tous les autres mouvements.

En d'autres mots, il en est ainsi parce que le temps mesure, intrinsèquement, le premier mouvement seulement, et, extrinsèquement, tous les autres. En effet, la mesure intrinsèque est celle qui réside dans le mesuré comme un accident dans son sujet; ce n'est pas autre chose que la quantité de ce sujet. Partant, tout comme l'accident est multiplié selon la multiplicité des sujets, ainsi, cette mesure est multipliée selon la multiplicité des mesurés. Donc, s'il n'y a qu'un seul mesuré, il n'y a qu'une seule mesure.

Par contre, la mesure extrinsèque n'est pas dans le mesuré comme un accident dans un sujet, mais elle est, par rapport au mesuré, dans la seule relation de mesure à mesuré. La mesure intrinsèque et la mesure extrinsèque s'identifient donc selon le sujet: c'est une seule et même chose, à savoir la quantité d'un certain sujet, qui est mesure intrinsèque et mesure extrinsèque; elles ne diffèrent que par la définition. Considérée en regard du sujet dans lequel elle inhére et par lequel plusieurs choses sont mesurées, cette quantité constitue la mesure intrinsèque;

considérée par rapport à toutes les choses mesurées par son sujet et que, par suite, elle mesure, elle constitue la mesure extrinsèque. Cette dernière n'est donc pas multipliée selon la multiplicité des mesurés, une seule et même chose pouvant être en relation à plusieurs.

Ad primum ergo dicendum, quod mensura est duplex. Quaedam intrinseca, quae est in mensurato, sicut accidentis in subjecto; et haec multiplicatur ad multiplicationem mensurati; sicut plures lineae sunt quae mensurant longitudinem plurium corporum aequalium. Est etiam quaedam mensura extrinseca, et hanc non est necesse multiplicari ad multiplicationem mensuratorum, sed est in uno sicut in subjecto ad quod multa mensurantur, sicut multi panni mensurantur ad longitudinem unius ulnae (440);

Donc, en concluant que le temps est le nombre du premier mouvement circulaire seulement, Aristote conclut à l'unité du temps. En effet, cela signifie que le temps est la mesure intrinsèque du premier mouvement: il en est la quantité. Il réside donc dans le premier mouvement comme un accident dans un sujet. Par suite, vu l'unité de ce mouvement, le temps sera un. Et en tant que son sujet est le premier des mouvements, le temps, c'est-à-dire la quantité, le nombre de ce dernier, mesure tous les autres mouvements.

Cette raison qu'allège Aristote de l'unité du temps apparaît nécessaire parce que fondée sur la nature même du temps. Car, nous l'avons constaté (441), de sa nature, le temps est mesuré du mouvement. Or, d'une part, toute chose est mesurée par quelque chose de son genre, la ligne est mesurée par la ligne, par ex-

(440) S. Thomas, In II Sent., d. 2, q. 1, a. 2, ad I.

(441) cf. pp. 23-31.

— 1 —

emple; d'autre part, c'est le plus parfait dans un genre qui mesure ce qui est contenu dans ce genre, car la mesure doit être l'élément le plus certain. Le temps, de sa nature, est donc la quantité du premier mouvement. Cette quantité qu'est le temps, étant celle du premier mouvement, possède la propriété de mesurer la quantité de tous les autres mouvements, parce que ce mouvement est premier et qu'il mesure tous les autres.

Comment reconnaître le premier mouvement? Nous le reconnaissons à sa régularité, car la mesure doit être ce qu'il y a de plus simple, de plus uniforme et de plus invariable. En effet, pour manifester, faire connaître, elle doit être ce qu'il y a de plus certain et ce qui est multiple, complexe, variable, présente très peu de certitude. Or, c'est précisément le mouvement régulier qui rassemble toutes ces qualifications. Par conséquent, le premier mouvement doit être le mouvement le plus régulier. En effet, alors que le mouvement régulier est un, le mouvement irrégulier ne semble pas l'être. En voici l'explication: celui-ci est divisible en parties dissemblables alors que celui-là ne l'est pas. Or, l'indivisibilité entre dans la nature même de l'un. Donc, bien que le mouvement irrégulier soit en quelque façon un, toutefois le mouvement régulier, n'étant pas divisible en parties dissemblables, possède beaucoup plus d'unité. Par suite, il est plus simple. Ce mouvement est, par conséquent, plus parfait que le mouvement irrégulier (442). Il s'ensuit donc que le premier mouvement, le plus parfait, doit être le plus régulier.

L'irrégularité du mouvement peut provenir de deux causes:

— 121 —

soit de "ce selon quoi" s'effectue le mouvement; soit du mode du mouvement. Que l'irrégularité puisse avoir sa source dans "ce selon quoi" s'effectue le mouvement, c'est ce que manifeste principalement le mouvement local. Un mouvement, par exemple, qui ne s'effectue pas selon une grandeur régulière c'est-à-dire uniforme, ne peut pas être régulier, c'est-à-dire uniforme, car ses parties vont différer selon la diversité des parties de la grandeur. Mais un mouvement s'effectuant selon une grandeur uniforme peut être uniforme.

Mais quand dit-on d'une grandeur qu'elle est uniforme? Quand chacune de ses parties se suivent uniformément de telle sorte que chacune d'elles peut être remplacée par une autre; c'est ce que nous découvrons dans la ligne droite et la ligne circulaire. Mais la ligne angulaire, par exemple, n'est pas uniforme, chacune de ses parties ne réalisant pas cette condition. Par suite, le mouvement circulaire et le mouvement droit peuvent être réguliers, mais les mouvements qui s'effectuent selon une grandeur irrégulière, une ligne angulaire par exemple, comme le mouvement réflexe, ne peuvent pas l'être (443).

L'irrégularité du mouvement peut aussi provenir de la diversité du mode du mouvement, c'est-à-dire de la vitesse et de la lenteur. Est dit régulier, en effet, le mouvement qui possède la même vitesse dans chacune de ses parties; irrégulier, celui qui est plus rapide dans une de ses parties, plus lent dans une autre (444).

Donc, devant être le plus régulier, le premier mouvement

(443) S. Thomas, In V Phys., lect. 7, n. 8.

(444) S. Thomas, ibid., n. 9.

doit être un mouvement droit ou circulaire doué de la même vitesse dans chacune de ses parties. Ce mouvement, dit Aristote assumant ce qui ne sera démontré que dans le traité du Ciel (445), c'est le premier mouvement circulaire, le mouvement de la sphère céleste ou de la première sphère qui est la sphère des fixes ou des étoiles. Le temps en est donc le nombre et, par lui, il mesure tous les autres mouvements. Il est la quantité du mouvement de la sphère des fixes qui le mesure, - car il jouit de la même quantité que ce mouvement, - et c'est en raison de ce mouvement que tous les autres mouvements sont soumis à la mensuration du temps. De la sorte, parce qu'il est la quantité d'un mouvement déterminé, le temps est un.

iii) Manifestation de la solution (446).

Pour manifester sa solution, Aristote a recours à l'opinion d'autres philosophes, et à une opinion courante.

Il apporte d'abord l'opinion de ceux qui ont identifié le temps au mouvement de la sphère céleste. S'ils ont soutenu cette opinion, explique le Philosophe, c'est parce que le temps, de même que tous les mouvements, est mesuré par le mouvement de la sphère céleste. En effet, c'est en regard du mouvement du ciel que nous affirmons qu'un jour ou une année sont écoulés. D'autre part, vu que le temps mesure aussi tous les mouvements, il semble

(445) Aristote, Du Ciel, l. III.

(446) Aristote, Phys., l. IV, ch. 14, 223b21-224a2;
S. Thomas, In IV Phys., lect. 26, n. 12.

qu'il soit identique au mouvement du ciel (447). Cette opinion a une grande valeur dialectique. Car, si ces philosophes se sont trompés sur la nature du temps, c'est qu'ils ont été à tel point frappés par le rapport du temps et du mouvement du ciel, rapport si étroit qu'ils les ont crus identiques.

Aristote explique ensuite certaines expressions courantes. Comme le temps est le nombre du premier mouvement circulaire, nous avons coutume d'affirmer l'existence d'un certain cercle dans les choses humaines et dans les choses générables et corruptibles. En effet, c'est parce que toutes les choses sont mesurées par le temps, qu'elles y ont leur principe et leur terme, comme si le temps s'écoulait selon un certain mouvement circulaire, qu'il semble en être ainsi. Le temps lui-même, en effet, semble être un certain cercle; cette apparence provient de ce qu'il mesure un mouvement circulaire et qu'il est lui-même mesuré par ce dernier.

Donc, affirmer l'existence d'un certain cercle dans les choses qui deviennent dans le temps, c'est affirmer que le temps est un certain cercle. Une telle situation résulte du fait que le temps est mesuré par un mouvement circulaire. Le mesuré, en effet, ne semble pas être autre chose que la mesure, car plusieurs mesures semblent former un tout, le mesuré, comme plusieurs unités forment un nombre, plusieurs mesures de pain, un pain. La même chose se vérifie de la mesure d'un genre. Plusieurs temps font un mouvement circulaire; vingt-quatre heures, par exemple, constituent le mouvement circulaire diurne. Donc, si les hommes découvrent un certain cycle dans le temps, c'est, non pas qu'ils en connaissent la vraie

(447) S. Thomas, In IV Phys., lect. 23, n. 12.

raison, mais parce qu'ils sont poussés par des apparences dévoilant la nature du temps (448).

De la sorte, il apparaît que le temps mesure et nombre tout d'abord le premier mouvement circulaire et que, par lui, il mesure tous les autres mouvements. Par conséquent, en raison de l'unité du premier mouvement, il n'y a qu'un seul temps. Cependant, appréhendant n'importe quel mouvement, nous saisissons du temps, en tant que, comme nous l'avons déjà vu (449), le premier mouvement est cause de la mutabilité de toutes les choses.

3) Manifestation d'un présupposé (450).

Afin de bien établir que le temps doit son unité au premier mouvement dont il est le nombre et non pas, comme il pourrait sembler, à la seule unité du nombre, le Stagirite explique, en terminant son traité du temps, comment il faut entendre l'unité du nombre.

De quelle façon, se demande le Philosophe, est-il vrai d'affirmer qu'une pluralité de sept chiens a le même nombre qu'une pluralité de sept chevaux? Il est vrai de soutenir, si le nombre de choses diverses, en l'occurrence, de boeufs et de chiens, est égal, que leur nombre est identique. Par exemple, si tant les boeufs que les chiens sont au nombre de dix, nous pouvons affirmer

(448) S. Thomas, In IV Phys., lect. 23, n. 12.

(449) Cf. pp. 23-24.

(450) Aristote, Phys., l. IV, ch. 14, 224a2-16;
S. Thomas, ibid., n. 13.

que les boeufs et les chiens sont en nombre égal. Mais nous ne pouvons conclure que le dix, selon qu'il est, est identique dans les deux cas: dix chiens, c'est différent de dix boeufs; partant, ce n'est pas le même dix.

En effet, si le genre peut être prédiqué avec identité de plusieurs individus existant sous une même espèce, ou le genre éloigné de plusieurs espèces contenues sous un même genre prochain, l'espèce, elle, ne peut l'être des individus contenus sous elle, ni le genre prochain de ses espèces diverses. Considérons, par exemple, le triangle équilatéral et le triangle scalène. Nous ne pouvons affirmer de ces deux triangles qu'ils sont le même triangle; mais, étant contenus tous les deux sous le genre triangle, une espèce de figure, nous pouvons affirmer qu'ils sont la même figure. Car, l'identique et le différent s'opposent, nous pouvons prédiquer avec identité là où ne s'élève pas de différence.

Il est évident que le triangle équilatéral et le triangle scalène diffèrent l'un de l'autre par une différence de triangle, c'est-à-dire par ce qui divise proprement le triangle. Cependant, étant contenus sous une seule et même différence de figure, ils ne diffèrent pas par une différence de figure. En effet, si nous divisons la figure en ses espèces, nous obtenons une espèce qui est le cercle, une autre qui est le triangle, et ainsi de suite; c'est lorsque nous divisons le triangle que nous obtenons le triangle équilatéral et le triangle scalène, deux espèces de triangle. Partant, il est clair que ces deux triangles, étant contenus sous une même espèce de figure, le triangle, sont une même

figure; par contre, ils ne sont pas le même triangle, parce qu'ils en sont des espèces différentes.

Ainsi en va-t-il du nombre nombré. Le nombre est divisé en diverses espèces; l'une d'entre elles est dix. Par suite, toutes les choses qui sont au nombre de dix ont le même nombre, car étant contenues sous une même espèce de nombre, elles ne diffèrent pas l'une de l'autre par une espèce de nombre. Mais on ne peut conclure qu'elles ont le même dix. En effet, les choses auxquelles est appliqué le nombre dix diffèrent, - certaines sont des chiens, d'autres des bœufs, - et les choses nombrées font partie de la définition même du nombre nombré comme sa matière. Dix chiens et dix bœufs diffèrent donc numériquement; par conséquent, l'espèce dix ne peut en être prédiquée avec identité (451).

Après avoir commenté ce passage d'Aristote, saint Thomas (452) explique pourquoi ont été introduites ces dernières considérations. C'est, dit-il, afin que personne ne soit porté à soutenir que l'unité du temps provient de ce que des choses différentes mais égales ont un même nombre. Car, bien que plusieurs "deux", - ou plusieurs "trois" - soient le même nombre selon l'espèce, ils ne le sont pas selon la matière. Par conséquent, si l'unité du temps était due à l'unité du nombre, son unité ne serait que spécifique mais non numérique. De la sorte, le temps ne serait pas un absolument mais "secundum quid", à savoir selon l'espèce.

C'est pourquoi, pour atteindre la véritable unité du

(451) S. Thomas, In IV Phys., lect. 25, n. 13.

(452) ibid., n. 13.

- . -

temps, l'unité absolue, numérique, il faut recourir à l'unité du premier mouvement, mesuré premièrement par le temps et mesurant aussi le temps, puisque le temps jouit de la même quantité que lui. En raison de ce mouvement dont il est la mesure intrinsèque, le temps est un absolument, c'est-à-dire non seulement spécifiquement mais aussi numériquement.

C'est par ces considérations sur l'unité du temps que se termine le traité d'Aristote.

4) Pérennité du traité d'Aristote.

Après avoir parcouru tout le traité du temps d'Aristote, le problème suivant se présente naturellement à notre esprit: ce traité vaut-il encore aujourd'hui? Posons d'abord le problème; donnons-en ensuite la réponse en recherchant quelle dépendance relie le temps et le premier mouvement circulaire. Cette réponse va nous amener à exposer le long processus nécessaire à Aristote pour désigner le premier mouvement. Nous établirons ensuite ce qui en demeure toujours valable, complétant de la sorte ce commentaire du traité aristotélicien du temps.

a) Position du problème.

Le Philosophe a prouvé, à la fin de son traité, que le

temps est le nombre du premier mouvement circulaire, à savoir, comme il l'établira dans le livre II du De Caelo, le nombre du mouvement de la sphère céleste. Le temps se définit donc: nombre du mouvement de la sphère céleste selon l'avant et l'après. On se rend compte que cette définition et, par suite, le traité du temps, reposent sur les théories énoncées dans le De Caelo. Or, ces théories d'Aristote sur l'univers sont aujourd'hui périmées. Il semble donc, par conséquent, que le traité aristotélicien du temps soit aussi périmé.

...cette construction plus savante [celle que l'auteur attribue aux commentateurs médiévaux mais qui est, en fait, celle d'Aristote (453)] rattachée trop intimement au premier ciel et au mouvement de la première sphère, devait s'écrouler avec ces produits d'une cosmologie trop audacieuse (454).

b) Dépendance reliant le temps et le premier mouvement circulaire.

La doctrine aristotélicienne du temps dépend-elle vraiment des théories de l'univers énoncées dans le De Caelo?

Ce n'est pas la même chose, nous l'avons déjà observé (455), parler du premier mouvement "in communi", et identifier le premier mouvement avec tel ou tel mouvement déterminé dans la na-

(453) Cf. pp. 200-206.

(454) A. Mansion, La théorie aristotélicienne du temps chez les péripatéticiens médiévaux. Averroès, Albert le Grand, Thomas d'Aquin. Revue néoscolastique de philosophie, T. 36, p. 306.

(455) Cf. pp. 26-28.

ture, Ces deux connaissances s'opposent par la différence de détermination, de concrétion. En effet, dans le premier cas, notre connaissance demeure dans la généralité, l'indétermination. Nous démontrons, à partir de la nature même du mouvement et du mobile, qu'il doit exister un premier mouvement et, qu'en tant que premier, il doit être le plus régulier. Ces raisons reposent sur la nature du mouvement; en raison de leur généralité donc, elles ne présupposent aucune théorie sur l'univers; elles ne nécessitent qu'une expérience très commune. C'est pourquoi elles valent toujours.

Mais la désignation de tel mouvement déterminé dans la nature comme le premier des mouvements, suppose une connaissance beaucoup plus déterminée et concrète, beaucoup plus dépendante d'une expérience circonstanciée, d'une expérience qui ne se dégage pas complètement des singuliers; elle presuppose, en effet, des théories sur l'univers. Celles-ci, dépendant d'une telle expérience, sont sujettes à changer à mesure que l'expérience se complète. Or, l'expérience a montré que les théories d'Aristote n'expliquaient pas les faits tels que nous les connaissons aujourd'hui. Il faut par conséquent les abandonner. Il faut donc également laisser de côté les conclusions qu'elles fondent, comme, par exemple, la désignation du mouvement de la sphère céleste comme le premier des mouvements, parce que le plus régulier.

Il apparaît donc très important de rechercher quelle dépendance relie le temps et le premier mouvement circulaire. Selon Aristote, nous l'avons vu (456), le temps est premièrement et proprement, le nombre, non pas de tel mouvement déterminé dans la na-

(456) Cf. pp. 23-31.

ture, mais du premier mouvement. Mais il lui arrive d'être le nombre de tel mouvement déterminé dans la nature, en tant que ce mouvement est le premier des mouvements. De sa nature donc, le temps est le nombre du premier mouvement, mais non de tel mouvement déterminé.

Dicendum quod si motus firmamenti non statim a principio incepit, tunc tempus quod praecessit, non erat numerus motus firmamenti, sed cujuscumque primi motus. Accidit enim tempori quod sit numerus motus firmamenti; in quantum hic motus est primus motuum. Si autem esset aliis motus, illius motus mensura esset tempus: quia omnia mensurantur primo sui generis (457).

Etant mesure du mouvement et toute chose étant mesurée par ce qu'il y a de premier dans son genre, le temps, de sa nature, est le nombre du premier mouvement. C'est là strictement ce qui appartient à la nature du temps.

Donc, si c'est tel mouvement dans la nature qui est le premier des mouvements, par exemple le mouvement du ciel, il s'ensuit alors que le temps en est le nombre; et cela, en tant qu'il est le premier des mouvements. Mais si le mouvement du ciel n'est pas le premier, alors le temps n'en est pas le nombre, mais il est celui de quelque autre mouvement, à savoir de celui qui est vraiment le premier des mouvements.

Remarquons qu'Aristote ne définit le temps comme nombre du mouvement du ciel qu'à la fin de son traité du temps. En réponse à la question: quel est le rapport du temps au mouvement, il établit que le temps est intrinsèque à un seul mouvement, au mouve-

(457) S. Thomas, Ia, q. 66, a. 4, ad 3.

ment du ciel, parce qu'il est le premier des mouvements. Le Philosophe, nous l'avons noté (458), ne démontre donc pas, ce fait découlant de sa nature même, que le temps est le nombre du premier mouvement; cette vérité a été presupposée tout au long du traité. Il ne cherche pas à définir le temps, car, non seulement il l'a déjà fait (459), mais encore il est accidentel au temps d'être le nombre de tel mouvement déterminé dans la nature; il cherche à établir, puisque le temps est le nombre d'un mouvement déterminé, à savoir le premier, de quel mouvement déterminé dans la nature le temps est le nombre.

Par conséquent, qu'Aristote se soit trompé dans la désignation du premier mouvement, cette erreur n'entraîne en aucune façon l'écroulement de tout son traité; mais uniquement, que le temps n'est pas le nombre du mouvement du ciel.

c) La désignation du premier mouvement.

Suivons maintenant, à travers les Physiques et le De Caelo, le long processus qui a conduit Aristote à la désignation du premier mouvement; nous y distinguerons le périphéry du toujours valable et complèterons ainsi notre étude.

(458) Cf. pp. 196-197.

(459) Cf. pp. 21-111.

i) A travers les physiques.

C'est au livre VII des Physiques (460) que le Philosophe démontre l'existence d'un premier mouvement, en même temps qu'il y démontre l'existence d'un premier moteur. Si, en effet, il existe un premier moteur, il existe un premier mouvement et un premier mobile. En voici la preuve.

Tout ce qui est mû, est mû par un autre. Considérons un mobile en mouvement selon le lieu parce que, comme il sera prouvé dans la suite (461), c'est le premier des mouvements. Ce mobile est mû par une autre chose; cette autre chose est mue ou elle ne l'est pas. Si elle n'est pas mue, qu'elle meut, par conséquent, sans être mue, il s'ensuit qu'il existe une chose immobile qui meut: c'est là la propriété du premier moteur.

Par contre, si cette autre chose est mue, il faut qu'elle le soit par une autre, et cette autre, si elle est mue, le sera aussi par une autre et ainsi de suite. Mais on ne peut procéder ainsi à l'infini; ce processus doit s'arrêter dans un mobile, car autrement il ne pourrait se produire de mouvement. En effet, c'est simultanément que le moteur meut et que le mobile est mû. Par suite, si tout moteur était mobile, pour être mû, le mobile dépendrait d'une infinité de moteurs: c'est une impossibilité. Il existe donc un premier mobile, - par conséquent, un premier mouvement, - mû par un premier moteur immobile (462).

(460) Aristote, Phys., l. VII, ch. 1, 241b24-242b19;
S. Thomas, In VII Phys., lect. 1-2.

(461) Aristote, Phys., l. VIII, ch. 7.

(462) S. Thomas, ibid., lect. 2, n. 1.